UVAM (Union Valaisanne des Arts & Métiers) tribune

Pour un aéroport en mains des Valaisans !

Le 29 novembre prochain, les Valaisannes et les Valaisans se prononceront sur une loi essentielle pour l'avenir de l'aéroport de Sion. Derrière cette votation se pose une question fondamentale : voulons-nous garder la maîtrise d'une infrastructure stratégique pour notre canton ou laisser son avenir se décider sans nous ? Pour le Comité du OUI, la réponse est claire. Il en va de notre sécurité, de notre économie et de notre capacité à répondre aux défis d'un canton alpin.

Une infrastructure cantonale mérite une gouvernance cantonale
Depuis dix ans, la Ville de Sion assume seule la gestion de l'aéroport, une situation unique en Suisse pour une infrastructure de cette importance. Pourtant, ses missions et ses retombées dépassent largement les frontières communales. L'aéroport profite à l'ensemble du Valais et répond à des besoins qui concernent tout le canton.
Cette réalité est d'ailleurs déjà reconnue financièrement. Aujourd'hui, le Canton participe à la couverture du déficit d'exploitation et au financement des investissements, sans disposer d'un véritable pouvoir de décision sur les orientations stratégiques de l'aéroport. Cette situation n'est plus cohérente. Il est temps de faire correspondre les responsabilités, les engagements financiers et les compétences décisionnelles.
La nouvelle loi propose précisément de corriger ce déséquilibre. Elle prévoit une société de gestion dotée d'une gouvernance à majorité publique, plus agile, plus professionnelle et mieux adaptée aux réalités de l'exploitation aéroportuaire. Il ne s'agit ni de privatiser l'aéroport ni de lui donner un chèque en blanc, mais de lui offrir un cadre clair, une vision à long terme et une capacité d'action à la hauteur de ses missions.

En 2031, qui décidera de l'avenir de notre aéroport ?
L'enjeu est d'autant plus important que la concession actuelle arrive à échéance en 2031. Dire NON ne signifie pas que l'aéroport disparaîtra pour laisser place à des logements, des parcs ou d'autres aménagements. Les terrains et la piste ne sont pas à la libre disposition des collectivités publiques mais à 77% en mains de l'armée.
Un refus de la loi créerait ainsi une véritable incertitude sur l'avenir de l'exploitation civile de ce site. Si la Ville de Sion renonçait à reprendre la concession, celle-ci pourrait être attribuée à un autre exploitant, dont les priorités ne correspondraient pas nécessairement aux intérêts du Valais ou être synonyme d'une éventuel retour de l'armée.

Le 29 novembre, votons OUI pour renforcer la maîtrise publique valaisanne de notre aéroport et garantir que les décisions futures soient prises dans l'intérêt de notre population et en tenant compte de ses besoins.

Une mobilisation à la hauteur des enjeux
Le Comité du OUI rassemble une large coalition politique représentant 80 % du Grand Conseil, ainsi que des acteurs clés de l'économie, du tourisme, des communes et de la sécurité.
Découvrez le comité et les enjeux de la votation sur oui-aeroport-valais.ch